



Révision de la Charte du Pays de la Bresse bourguignonne Synthèse des ateliers du second séminaire

12 avril 2013
LEAP de Louhans-Châteaurenaud

🌿 Synthèse des débats de l'atelier sur la thématique de l'économie 🌿 Animation par Denis LAMARD

> Personnes ayant pris part aux discussions :

- > **Animateur du débat** : Denis LAMARD, président du Conseil de développement et du Groupe d'Action Locale LEADER
- > **Acteurs locaux et habitants** : Évelyne SIMIDE (Grains à moudre), Marc SIMIDE (Terre de liens), Christiane RUIZ (association Active), Bastien LONJARRET (association Active) François MONTAGNE (Bresse Initiative), Marie-Paule MEUNIER (CIVB), Didier LAURENCY (président de la Coopérative Bourgogne du Sud), Antoine BRAWAND (SOS TER de la Bresse), Denis JUHE (président La Grange Rouge), Mélodie VINCENT-JANNIN (directrice Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne), Daniel BERTIN (président de la communauté de communes du canton de CUISEAUX) et Joseph ENTREMONT (membre Comité de Direction Office de Tourisme du Pays)
- > **Équipe du Pays de la Bresse bourguignonne** : Sébastien RAVET, Chef de Projet

Comme pour chaque atelier, il s'agissait de dégager 3 axes prioritaires à partir d'interrogations comme par exemple :

- > Comment entretenir un niveau d'emploi satisfaisant sur le territoire ?
- > Quels secteurs d'activité faut-il encourager pour favoriser la création d'entreprises et d'emplois ?
- > Comment stimuler la formation professionnelle en adéquation avec les besoins des entreprises ?, etc.

Pour les personnes présentes, toutes ces questions sont liées en ajoutant que la Bresse bourguignonne a la chance d'avoir une agence de développement économique. Avec ses partenaires, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie, "Bresse Initiative" accompagne les porteurs de projets qu'ils soient publics ou privés. Elle est aussi l'interlocuteur privilégié des collectivités locales en terme de stratégie économique. Les échanges riches, et parfois vifs, ont permis d'identifier les 3 axes suivants.

1) Développement, maintien et transmission des entreprises existantes (industrie, commerce, artisanat, agriculture)

Ne croyant plus (trop) au chimérique projet de voir l'installation d'une grande industrie, qui de toute façon créerait une dépendance économique avec les risques que cela comporte (avec l'exemple du départ de Kodak pour le bassin chalonnais et les 3 000 emplois directs perdus), les efforts doivent se concentrer sur l'existant en favorisant le développement, le maintien et la transmission des entreprises industrielles, commerciales, artisanales et agricoles déjà présentes sur le territoire.

Cela passe par :

- > **L'aménagement numérique** pour la Montée en Débit (MD) et le Très Haut Débit (THD) qui sont devenus indispensables pour tous les secteurs d'activités (envois de documents entre industries locales et bureaux d'étude externes, télédéclarations PAC, e-commerce,...). Cela concerne également la téléphonie mobile avec des zones blanches qui subsistent encore localement à l'heure de la 4G.
- > **La structuration de filières locales** ("Pôles de compétitivité") dans l'agro-alimentaire (fortement liée à l'agriculture), la plasturgie, le transport, la métallurgie, etc. La réussite de cet objectif passera par la capacité à travailler en synergie, à la résolution de certaines problématiques spécifiques (exemple de l'assainissement pour l'agroalimentaire) et au développement de projets structurants comme par exemple un Pôle automobile sur la zone d'activités de Milleure (canton de CUISEAUX)...
- > **La création de bâtiments relais** adaptés aux besoins actuels. Cette action devra tenir compte de précédentes expériences locales qui se sont soldées par un échec (ateliers trop grands et trop spécialisés). Dans le domaine agricole, ce sont les **terrains relais** qui seraient à proposer.
- > **Le maintien de la diversité économique** notamment proposée par les porteurs de micro-projets qui sont dans l'attente d'une écoute adaptée et d'un accompagnement particulier en Bresse bourguignonne
- > **L'organisation des transports et de la mobilité** liée à la présence des activités économiques. Des solutions alternatives pourront être recherchées, comme par exemple le développement du télétravail avec une étude initiée par Bresse Initiative.
- > Lors de la transmission des bâtiments, **un meilleur accompagnement des cédants** qui, dans de nombreux cas, ont fait coexister sur un même site (voire au sein d'une même habitation) leur activité professionnelle et leur résidence principale.
- > **Et un développement de formations initiales ou continues en adéquation avec les filières locales.** Pour ce faire, la cité scolaire Henri Vincenot de LOUHANS doit être en capacité de rayonner au delà des limites de la Bresse bourguignonne afin de minimiser le risque d'échec dû à un nombre insuffisant d'inscriptions pour toute nouvelle offre proposée. En outre, aucun Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) n'existe sur le territoire alors que l'agriculture représente une activité économique importante avec des filières de qualité (AOC Volailles de Bresse, AOC Crème de Bresse, AOC Beurre de Bresse...).

2) Transition agricole et énergétique

En prenant acte qu'un territoire de 65 000 habitants ne pouvait pas contrôler, à son échelle, la macroéconomie avec les phénomènes négatifs qu'elle peut engendrer (crise de la filière laitière par exemple) mais qu'il pouvait favoriser une activité locale qui préserve les ressources financières, la santé et l'environnement, le Pays doit avoir un rôle à jouer dans l'accompagnement de la transition agricole et énergétique.

Cela passe par :

- > **L'accompagnement des démarches qualitatives** existantes comme les AOC-AOP "Volailles de Bresse", "Crème de Bresse" et "Beurre de Bresse" et, le cas échéant, d'autres à venir.
- > **Le développement des circuits courts.** Il est rappelé que la création d'un magasin de producteurs était la priorité agricole des dispositifs 2007-2013 mais que le contexte n'a pas permis de faire aboutir ce projet (abandon de l'opération préalable portée par "Terroirs de Saône-et-Loire", focalisation d'"Entre producteurs" sur le développement de nouveaux marchés spécifiques dans quelques communes bressanes, concrétisation des "Ventres jaunes" limitée à une présence au marché hebdomadaire de LOUHANS mais signature d'une charte pour utilisation du logo Pays décliné "Vos producteurs locaux", projets trop individuels pour être soutenus, etc.). Quant au projet d'atelier de découpe, il devait se situer à l'abattoir de LOUHANS fermé en 2012 par décision administrative (non respect des normes sanitaires).
- > **Le recours aux bio-énergies** (méthanisation, bio-masse, etc...). Dans cette configuration, le bocage bressan aurait (retrouverait) une vocation économique intéressante qui contribuerait à sa sauvegarde. A ce sujet, une étude de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire va être rendue publique (cofinancement FEADER LEADER). Toutefois, certains essais de reconversions ont pu déjà connaître des difficultés de débouchés économiques et/ou d'adaptation locale comme par exemple, le miscanthus.
- > **La réhabilitation intelligente des bâtiments anciens.** Un bâti traditionnel qui mérite d'être sauvegardé et valorisé, des réalisations mal isolées accentuant la précarité énergétique des ménages concernés, un Parc Privé Potentiellement Indigne non négligeable, des centres-bourgs qui se sont désertifiés, des permis de construire soumis à de nouvelles restrictions, un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en cours de préparation,... sont des conditions qui favorisent une réflexion urbanistique alliant performance énergétique et qualité architecturale pour l'ancien et les constructions nouvelles. Inscrite dans les actions de la période 2007-2013, la création d'un réseau spécifique d'artisans reste à concrétiser malgré les nombreuses tentatives depuis la large diffusion en 2010 de la brochure "Construire en Bresse" produite en partenariat avec le CAUE de Saône-et-Loire.

Les échanges sur la transition énergétique méritaient d'être poursuivis tout en rappelant qu'un débat national a été initié par le gouvernement en partenariat avec les acteurs locaux. Dans ce cadre, les 3èmes rencontres nationales "Énergie et territoires ruraux" intitulées "Vers des territoires à énergie positive" auront lieu à CLUNY les 5, 6 et 7 juin 2013.

3) Économie touristique

Au delà des actions à soutenir pour préserver et valoriser le cadre paysager et architectural apprécié par les touristes et tout en se concentrant sur les opérations les plus structurantes, le Pays doit permettre le développement d'une véritable économie touristique génératrice de recettes pour les hébergeurs, les commerçants, les artisans, etc.

Cela passe par :

- > **L'amélioration de la capacité d'accueil du tourisme de groupe** (social et familial) actuellement limitée à une trentaine de personnes (27 pour le gîte de groupe ouvert en 2012 à St-André-en-Bresse avec le soutien du Pays)
- > **La création d'un produit complet à proposer sur une semaine** en s'appuyant sur des équipements structurants comme les balades vertes à développer et sur les sites thématiques existants à compléter avec de nouveaux projets à dimension Pays comme celui du "Pays des peintres" à CUISEAUX.
- > **La centralisation puis la diffusion de l'information, notamment culturelle, à l'échelle de la Bresse bourguignonne.** A ce titre, le rôle de l'Office de Tourisme de Pays créé en 2010 doit être affirmé et conforté.
- > **Et la coordination des actions avec les Pays voisins agissant en Bresse** (Chalonnais, Lédonien et Bresse de l'Ain). L'habitude de travailler ensemble pour les AOC-AOP et pour quelques manifestations culturelles (K. ravan, TV en campagne...) a renforcé ce besoin.

Synthèse des débats de l'atelier sur la thématique de la mobilité

Animation par Alain Cordier

> Personnes ayant pris part aux discussions :

- > **Animateur du débat** : Alain CORDIER, président du Pays de la Bresse Bourguignonne et Conseiller Régional
- > **Acteurs locaux et habitants** : Evelyne GROS (vice-présidente du Pays de la Bresse bourguignonne, chef d'entreprise), Louis SENECHAUT (SOS TER de la BRESSE), Alain DEGOUTTE (DDT 71), Fabrice TERRIER (ville de LOUHANS-CHATEAURENAUD, ADMR), Josette FAVRAS (SOS TER de la BRESSE), Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- > **Équipe du Pays de la Bresse bourguignonne** : Jérémie MALLERY, chargé de mission

Les questions sous-jacentes à la problématique de la mobilité/adaptabilité retenues par le Cabinet Stratéal sont les suivantes:

- > Comment anticiper la cherté du coût des carburants ?
- > Comment encourager à la transition énergétique (créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement et facteur d'économie d'énergie) ?
- > Que faire pour rapprocher la formation professionnelle des besoins des entreprises?
- > Comment valoriser l'adaptation des gens aux nouvelles contingences économiques, environnementales, sociales et aux avancées technologiques... ?

Cet atelier aura permis aux acteurs présents de faire émerger des idées qui pourraient être inscrites dans la future stratégie de développement du Pays de la Bresse bourguignonne sur les questions relatives à la mobilité et à la transition énergétique. En introduction aux discussions, il a été rappelé que les questions énergétiques constituent une préoccupation majeure dans un territoire rural et qu'une réduction de la consommation d'énergie est possible. Ainsi, les débats ont permis de faire apparaître deux grands axes :

1) Une nécessaire prise en compte globale des questions de mobilité en Bresse bourguignonne

Les intervenants ont voulu exprimer l'importance d'avoir une vision d'ensemble sur les questions de mobilité, c'est-à-dire d'élargir la réflexion sur ce sujet à tous les modes de transport. De plus, il est primordial de mettre en lien « mobilité locale » (déplacements entre le domicile et le travail, transports en commun à l'intérieur du territoire) et « mobilité élargie » (problématiques des lignes ferroviaires, des déplacements entre la Bresse bourguignonne et les autres territoires), l'une n'allant pas sans l'autre. Pour les acteurs présents, il est important de travailler sur ces deux aspects en même temps. Ces derniers ont rappelé que la thématique de la mobilité au quotidien doit être une préoccupation majeure pour le territoire. Il est en effet nécessaire de prendre en considération les besoins des habitants pour une mobilité à l'échelle locale.

Les acteurs ont voulu réaffirmer l'importance de la Mission Mobilité (une association locale qui a pour mission de faciliter l'accès à la mobilité des personnes précaires) pour la Bresse bourguignonne. Les transports collectifs ne suffiront en effet pas à apporter des solutions à l'ensemble des problèmes de mobilité localement. Le rôle primordial de la Mission Mobilité a donc été mis en avant lors des débats. Les incertitudes liées au financement futur de cette structure ont de nouveau été abordées. La question suivante a été posée : quelles solutions envisager pour que la Mission Mobilité continue d'exister ?

La problématique du développement de transports en commun pour amener les salariés vers leur lieu de travail a été évoquée. La piste de la mise en place de partenariats entre les entreprises et les collectivités publiques afin de développer un système de transports utilisable par les salariés a été mise en exergue. La question des Plans de Déplacement d'Entreprise a également été abordée. Sur ce point, il a néanmoins été rappelé que ce type de mesures présente des contraintes (les entreprises ne seront pas forcément d'accord pour mettre en place ces dispositifs car cela représente un coût financier non négligeable).

La solution du covoiturage a émergé au cours des discussions. Les acteurs ont mis en lumière le fait que le covoiturage n'est pas encore entré dans les esprits. Pour certains intervenants, il faudra une contrainte suffisante pour que les habitants utilisent davantage le covoiturage. L'augmentation du coût du carburant pourrait contribuer à faire évoluer les mentalités. La pertinence de la plateforme régionale de déplacements (dispositif qui intègre le covoiturage) MOBIGO a été rappelée. Les débats ont également mis en avant l'utilité d'ouvrir une réflexion sur le développement de moyens de transport situés à mi-chemin entre la voiture individuelle et le bus.

Pour les acteurs présents, il apparaît comme important de sectoriser les préoccupations relatives à la mobilité selon les publics (comment règle-t-on la question des jeunes et de la mobilité ?.....). Les intervenants ont également voulu démontrer qu'il est possible d'utiliser des moyens existants afin de développer la mobilité par l'intermédiaire des transports collectifs : il existe en effet un réseau de bus scolaires qui amène chaque jour 1200 enfants à la cité scolaire de Louhans. Pourquoi ne pas permettre à d'autres publics que les scolaires d'utiliser certains bus non remplis ?

Il a été rappelé que la Bresse bourguignonne est une plaine facilement accessible située près de voies de communication importantes (chemins de fer et autoroutes). Cette facilité d'accès est un atout du territoire. Les gares utilisées par les bressans sont sur Louhans et Mervans, au cœur du territoire, mais aussi Chalon-sur-Saône et Tournus sur un axe européen majeur ainsi que Dole et Lons-le-Saunier. Les acteurs présents ont souhaité mettre en exergue le fait que le projet de Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) concerne aussi la Bresse bourguignonne. De plus, la ligne TER de la Bresse constitue un atout stratégique pour le territoire. La Bresse bourguignonne doit donc exploiter ces avantages le mieux possible. L'idée d'un plan de transports en commun a été suggérée. Les intervenants ont également expliqué que le souhait, pour un jeune, de venir faire une formation professionnelle en Bresse bourguignonne pose la question de la mobilité. Les acteurs se sont interrogés sur le développement de moyens de transport destinés à amener les habitants de chez eux jusqu'aux grandes gares SNCF situées à proximité du territoire. Les questions de l'harmonisation des correspondances des lignes ferroviaires régulières et du développement de transports à la demande en coordination avec ces dernières ont été abordées.

Il a été rappelé que la mobilité présente un aspect culturel et cognitif. Les intervenants ont donc exprimé l'importance d'informer les habitants du territoire sur les moyens de déplacement existants par l'intermédiaire d'une démarche de communication.

2) Des pistes d'actions pour mettre en œuvre la transition énergétique sur le territoire

Les acteurs ont voulu, au cours des discussions, exprimer leur volonté d'inscrire le territoire dans une démarche de transition énergétique. Le fait que la Bresse bourguignonne cumule le problème de la précarité énergétique avec celui des déplacements a été mis en exergue lors des débats.

Les intervenants ont remarqué que la Bresse possède un fort potentiel en matière de développement du bâti durable. Sur le thème de la rénovation énergétique, les acteurs présents ont souligné la nécessité de proposer aux habitants des possibilités de réhabiliter leur logement à un coût acceptable. Il a également été noté l'existence de nouveaux dispositifs d'état destinés à l'amélioration de la qualité énergétique du bâtiment. Des acteurs ont remarqué qu'avec les aides existantes et un plan de financement adéquat, on peut rénover son logement à un coût relativement peu élevé.

A propos du développement d'une offre durable de rénovation, l'enjeu de la structuration des artisans du bâtiment a été mis en évidence. La possibilité pour la Bresse bourguignonne de devenir un territoire pilote en matière de bâti durable a été évoquée. Trois énergies renouvelables peuvent être développées sur le territoire : le bois, l'éolien et la biomasse, chacune d'entre elles ayant des avantages et des inconvénients. A propos de la biomasse, certains intervenants ont remarqué que la Bresse bourguignonne présente des possibilités de développement sur cette énergie car il s'agit d'un espace agricole. L'existence du projet de lamier à scies piloté par la fédération de chasse de Saône et Loire a été abordée au cours des discussions (projet destiné à préserver les haies et à utiliser la taille des haies afin de produire du bois-énergie, du compost...). Ainsi, les intervenants ont pu mettre en exergue le potentiel des haies. Le développement de l'énergie éolienne en Bresse bourguignonne nécessitera d'installer des mâts assez hauts en raison de la présence d'une vitesse de vent moyenne. Les matériels actuels ne produisent aucune nuisance sonore, et quelques mats dans un canton suffiraient à la consommation locale : il s'agit donc d'une production d'énergie à faible impact. Les installations devraient néanmoins avoir lieu en concertation avec la population concernée.

Synthèse des débats de l'atelier sur la thématique de l'attractivité

Animation par Annie Bleton-Ruget

> Personnes ayant pris part aux discussions :

- > **Animateur du débat** : Annie BLETON-RUGET, Vice-présidente de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne, représentante de l'enseignement supérieur au Conseil de développement et membre du Pays et du GAL de la Bresse bourguignonne
- > **Acteurs locaux et habitants** : J Françoise BERNARD (Mission locale de Louhans), Irène LAURENT (Association Le Grain à Moudre), Christiane HEMMERLIN (Commune de St-Etienne-en-Bresse), Christophe JUVANON (CCI 71), Christian GUILLOT (Actif en Bresse et CAPEN), Didier FICHET (Commune de Montjay), Christine RUNGE (Commune de Louhans-Châteaurenaud), Cécile CLAVEIROLE (Terre de Liens), Gilles de COURTIVRON (Centre Culturel et Social de Cuiseaux), François BUGUET (Fédération générale des retraités des chemins de fer), Marine CAUSSE (SCoT de la Bresse bourguignonne), Claudel GUYENNOT (Association MIAM et BRES), Thierry PEYRTON (Fédération des chasseurs 71)
- > **Équipe du Pays de la Bresse bourguignonne** : Oriane BARROIS, chargée de mission

Les questions sous-jacentes à la problématique de l'attractivité retenues par le Cabinet Stratéal:

- > Comment attirer de nouveaux habitants sur le territoire, et notamment les jeunes couples avec enfants ?
- > Comment construire un modèle de territoire, un label reconnu, en appui sur une activité agricole de qualité?
- > Comment faire dialoguer identité et modernité ?
- > Comment donner une visibilité au territoire, qui dépasse le caractère « tradition rurale » ?

Avant d'entrer dans le détail des perspectives et outils à apporter au territoire de la Bresse bourguignonne en vue de son attractivité, les participants à l'atelier ont échangé sur la pertinence de l'échelle de réflexion à même de se saisir de cette question. Le périmètre du Pays et du SCoT leur est apparu tout à fait adéquat, notamment au prisme de la protection de l'environnement. A cet égard, le binôme Pays et SCoT a semblé particulièrement efficace. Toutefois, la nécessité d'une cohérence politique à toutes les couches du millefeuille administratif a été soulevée pour parvenir à atteindre une véritable « pensée de territoire ». A ce titre, l'implication de la société civile dans les travaux du Pays et du SCoT a été revendiquée, non seulement pour nourrir la connaissance du territoire, mais également pour favoriser l'appropriation des contraintes liées à sa gestion.

Au cours des échanges liés à l'attractivité du territoire, trois enjeux majeurs ont émergé :

1) Concilier les usages du territoire

Les participants à l'atelier ont à plusieurs reprises défendu l'idée qu'un territoire attractif devait être un territoire diversifié. **Loin de revendiquer un usage unique du territoire, ils se sont entendus sur la nécessité de concilier ses différents usages, en apparence contradictoires.**

Ainsi, les débats ont d'abord laissé **une large place aux enjeux liés au monde agricole, les participants faisant le vœu d'un secteur agricole vivant, diversifié.** A cet égard, des craintes ont été exprimées sur les risques qu'encourt la Bresse bourguignonne de devenir une plaine céréalière uniformisée, à l'image de la plaine du Doubs. Pour lutter contre ce grignotage du territoire par les pratiques en vigueur dans la partie nord et protéger les paysages, la question du système de rétrocession des terres a été interrogée et le Pays a été interpellé sur sa capacité à se saisir de la problématique de l'installation de nouveaux agriculteurs. En effet, aux yeux des participants, la capacité des jeunes à s'installer est au centre de la vigueur du secteur agricole. L'idée de multiplier les exploitants au lieu des grandes surfaces a été plébiscitée. L'agriculture a par ailleurs été perçue comme un outil capable de mettre en œuvre une économie de Pays et un moyen de développement pour la Bresse bourguignonne, notamment du point de vue de l'artisanat et des emplois. Au moment de s'interroger sur la capacité du territoire à accueillir de jeunes ménages, la question de l'installation en agriculture a été reposée : et si les nouveaux habitants de la Bresse bourguignonne étaient des agriculteurs ? Plus largement, l'attractivité a été abordée du point de vue de l'entrepreneuriat à travers des actions mises en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Saône-et-Loire et les chambres consulaires. Un travail de veille, à l'échelle des communautés de communes, sur les disparitions, créations et projets de transmission d'entreprises ayant été entrepris, les résultats, accessibles à tous, pourraient être mobilisés pour **penser l'arrivée de nouveaux entrepreneurs et amplifier le potentiel économique de la Bresse bourguignonne.**

En face de ces potentiels de développement des activités en Bresse bourguignonne, **la préservation de son cadre de vie a été mise en avant dans le cadre de cette réflexion sur l'attractivité.** La singularité paysagère de la Bresse, ses haies et ses bocages, la vie de ses villages ont ainsi été revendiqués comme constitutifs de l'image du territoire, tout en soulignant l'urgence de les préserver. **En termes d'attractivité, la capacité du tourisme à travailler sur l'image du territoire a été soulignée, à travers un tourisme de découverte respectueux de l'environnement, mais c'est également son potentiel de développement économique qui a été retenu.** Le travail de l'Office de Tourisme de Pays, depuis 2010, a en ce sens été salué tant du point de vue des actions menées en direction des publics touristiques que celles en direction des habitants.

Au terme des discussions, les participants à l'atelier se sont entendus sur la complexité, mais nécessaire conciliation des différents usages de la Bresse bourguignonne en défendant l'idée que des objectifs de développement et de préservation pouvaient être compatibles. A titre d'exemples, l'AOC Volaille de

Bresse a été citée comme à la fois une évocation de la tradition, du point de vue des savoir-faire, mais également de la modernité, du point de vue de la traçabilité et de la qualité d'un produit labellisé. De la même manière, le bocage et les paysages ont été évoqués du point de vue de leurs potentialités environnementales. Dès lors, « **modernité** » et « **tradition** » **semblent bien pouvoir se concilier, la Bresse mythique n'ayant « toujours jamais existé ».**

2) Réinventer les services

Le second enjeu lié à l'attractivité, relevé par les participants à l'atelier, fut celui des services à la population et de la nécessité de les repenser au regard des évolutions démographiques et sociales et de la configuration du territoire.

Partant du constat que la Bresse bourguignonne a connu ces dix dernières années un sursaut démographique, la première préoccupation des participants a été de **faire un tour d'horizon de ces nouveaux habitants. Les jeunes couples avec enfants**, attirés en Bresse bourguignonne par l'emploi et l'espoir d'un plus faible coût de la vie, **les jeunes retraités**, soucieux de la qualité de vie mais appelés à vieillir, et **des populations précaires** ont aussi retenu l'attention des participants. En face de ces populations et de leurs besoins spécifiques, la question des services à développer a alors été posée. Comment impliquer les jeunes dans le développement et l'attractivité de la Bresse bourguignonne ? Comment faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ? Quels services développer à l'attention des plus pauvres ? Comment les réponses aux besoins singuliers de ces différentes populations peuvent-elles être transversales ? Comment se saisir de l'habitat dispersé bressan ? Et au cœur de l'ensemble de ces questions : l'arrivée de ces nouvelles populations relève-t-elle du choix ou de la contrainte ?

A l'attention de ces populations identifiées et de leurs besoins, des premières pistes de travail ont été mises en avant. Il s'agit de :

- > Mener **une politique d'habitat adapté** dans les bourgs, afin d'accueillir des populations aux faibles revenus et de maintenir les personnes âgées dans les villages, et par extension, de soutenir le commerce de proximité ;
- > Développer **des services mobiles** (ex. Services Infirmiers à Domicile (SIAD)) qui aillent au devant des personnes ;
- > Penser globalement l'implantation des services sur le territoire, favoriser leurs groupements (ex. maisons médicales) et réfléchir à **un usage collectif des outils** mis en place ;
- > S'appuyer sur **l'outil Internet**, qui travaille la mise en réseau, la circulation de l'information et limite les déplacements ;
- > Compter sur **le transgénérationnel**, notamment afin de développer des services en direction des personnes âgées et de soutenir l'emploi en direction des jeunes ;
- > Impliquer **les communes** dans le développement des services ;

- > Penser à des services payants à très faibles coûts pour encourager leur utilisation dans la mesure où les services gratuits mis en place ont tendance à être sous-utilisés (exemple les transports scolaires)

3) Accompagner l'évolution du territoire

Si les participants à l'atelier ont prôné une transition dans les pratiques du territoire en vue de son attractivité, ils ont souligné **un enjeu de taille, celui de la pédagogie pour accompagner cette transition.**

Pour développer de nouveaux usages du territoire, le besoin de former la population à de nouveaux outils a été mis en exergue. Il s'agit notamment de **l'accompagner vers des usages collectifs** (ex. covoiturage, transports en commun). Il s'agit également de lui faire accepter le pendant de l'habitat dispersé bressan, à savoir que les services ne peuvent pas être à la porte de chacun.

L'accueil des nouveaux habitants pourrait constituer un projet en soi. Travailler à leur intégration pourrait en effet contribuer à une conciliation des usages du territoire. Des initiatives de ce type existent déjà : l'association Terroirs de Saône-et-Loire a déjà édité par le passé une Bande Dessinée intitulée « Cultivons nos campagnes », conçue pour ouvrir le dialogue avec les nouveaux arrivants.

Au-delà du besoin d'encourager les porteurs de projets du territoire pour que des actions innovantes soient portées, l'enjeu est bien de **défendre une approche globale et transversale du territoire.** En termes de cohérence sur le territoire, la continuité de la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale avec le travail de révision de la charte de Pays semble déjà être un bon élément. Un volontarisme, y compris financier, est par ailleurs requis chez les élus pour que le développement local puisse être amplifié.

Teintée de pédagogie, l'évolution du territoire de la Bresse bourguignonne pourrait **aller vers des pratiques innovantes**, qui ne sont pas nécessairement révolutionnaires et coûteuses. Des exemples sur d'autres territoires, de transports scolaires à cheval, de covoiturage avec des points de ramassage fixes pourraient être étudiés. La Bresse bourguignonne doit être amenée à trouver un équilibre entre des singularités revendiquées et une adaptation raisonnée aux contraintes contemporaines. L'exemple de la polyculture ou des circuits-courts, innovants et pour autant en appui sur des pratiques anciennes, peuvent être gardés en mémoire, comme les démarches d'épargne solidaire qui permettent l'acquisition de terres agricoles (Terre de liens).